

bienfait, et moyennant une pension viagère à Anne Pons, sa fille (1), il fit l'Hôtel-Dieu son légataire universel, perpétuant ainsi en faveur des pauvres le bien qu'il leur avait fait durant sa vie.

Cette réciprocité de bons rapports établissait la plus heureuse intelligence entre le Bureau et ses officiers en médecine et en chirurgie. Dans ses besoins, ils l'aidaient de secours pécuniaires; ils lui confiaient une partie de leur fortune; de ce nombre j'ai remarqué les chirurgiens Pierre Dulatty (1673 à 1683); Joachim Visade (1699 à 1703), Joseph Poyet (1719), etc., et les médecins Claude Pons (1653), Jean-Claude Marcellin (1672 à 1675), Ignace Léal (1674 à 1711), etc.; plusieurs d'entre eux lui léguèrent même leurs biens; ajoutons que le chirurgien François Païs institua les pauvres de l'hôpital ses légataires universels en 1629, et le médecin Pierre Guillemin, en 1665 (2). Le docteur J.-B.

(1) Anne Pons était morte avant le 14 février 1666, jour où l'Hôtel-Dieu payait une somme de 600 livres pour un legs qu'elle avait fait aux Religieuses Célestes, dont il semble qu'elle avait embrassé l'Ordre.

(2) Pierre Dulatty, d'Angers, fut chirurgien de l'Hôtel-Dieu de 1671 à 1679; il avait succédé à Horace Pauthot, et fut remplacé par Henri Lhermitte.

C'est à l'occasion d'Ignace Léal qu'en 1666 le nombre des médecins de l'Hôtel-Dieu fut élevé à trois au lieu de deux: Léal entra comme troisième médecin le 9 mai 1666, et y resta jusqu'au 6 août 1687, où il fut remplacé par Salomon Daverdy; Ignace Léal était fils de Jean Léal; il est digne de remarque que déjà, en faveur de son père, on avait, en 1651, créé une 2^e place de place de médecin, sur les fins du régime de Claude Pons, qui d'abord était seul: Jean Léal fut médecin de l'hôpital du 26 mars 1651 jusqu'à sa mort en 1666; Jean Derhoddes fils lui succéda le 17 janvier 1666.

François Païs, retiré du service de l'Hôtel-Dieu où il s'était signalé de 1611 à 1616, devint maître en chirurgie et exerça longtemps à Lyon. Le 14 mars 1627, il demanda et obtint le droit de sépulture dans l'église de l'hôpital. Il dut mourir au commencement de 1629; car, en avril et mai, l'Hôtel-Dieu, dont le défunt avait institué les pauvres ses légataires universels, s'occupait du dépouillement de sa succession. Nous avons cherché en vain sa pierre